



SIVOM de BOUSSIÈRES
Compte-rendu de la réunion du comité syndical du 06-04-2018

L'an deux mille dix-huit, le vendredi six avril, le Comité Syndical du SIVOM de BOUSSIERES s'est réuni au siège du syndicat, après convocation légale, sous la présidence de M. Alain FELICE

Étaient présents : HAEGELIN André, MARESCHAL Claude, BAILLY Lily, ASTRIC Bertrand, FELICE Alain, MONNIER André, PIGUET Pierre, MICHAUD Jean-Paul, MAY Jean-Michel, NIESS Jean-François, MONNIER François, CORNU Paul, PECAUD Jean-Paul

Étaient excusés : VIPREY Chantal, TRUDET Hugues, BONNOT Bernard, HOLOT Patrick (procuration à PIGUET Pierre), AVIS Jacky

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Comité.

M. MARESCHAL Claude ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte à 18h35.

1) Présentation du compte de gestion 2017 établi par le percepteur

Le Président donne lecture des résultats du compte de gestion dressé par le Percepteur, à savoir :

	Fonctionnement	Investissement
Résultat de clôture	83 003.25 €	- 26 651.75 €

Excédent global de clôture : 56 351.50 €

Le comité syndical, après s'être assuré que le Percepteur a repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes et de tous les mandats ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre, doit déclarer si le compte de gestion 2017 établi par le Percepteur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Le comité syndical après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le compte de gestion 2017

2) Présentation et approbation du compte administratif 2017.

Le Président donne lecture du compte administratif 2017 (détails en annexe 1)

FONCTIONNEMENT	BP + DM 2017	CA 2017
Dépenses de fonctionnement	494 474.35 €	414 332.77 €
Charges à caractère général	78 070.00 €	56 500.16 €
Charges de personnel	358 450.00 €	333 004.07 €
Charges d'élus et gestion courante	16 050.00 €	15 902.28 €
Charges financières (intérêts)	7 700.00 €	7 626.26 €
Charges exceptionnelles	2 500.00 €	0.00 €
Dépenses imprévues	4000.00 €	0.00 €
Opérations d'ordre entre sections	1 300.00 €	1 300.00 €
Virement à la section d'investissement	26 404.35 €	0,00 €

Recettes de fonctionnement	494 474.35 €	497 336.02 €
Dotations et participations	450 879.77 €	451 435.46 €
Prestations de services	2 000.00 €	652.50 €
Atténuation de charges	13 000.00 €	16 238.21 €
Produits exceptionnels	2 300.00 €	2 713.61 €
Opérations d'ordre entre sections	799.99 €	799.99 €
Excédent antérieur reporté	24 644.58 €	24 644.58 €

INVESTISSEMENT	BP + DM 2017	CA 2017
Dépenses d'investissement	65 477.24 €	64 066.72 €
Remboursement d'emprunt (capital)	26 300,00 €	26 225.92 €
Immobilisations corporelles	14 200.00 €	12 863.56 €
Opérations d'ordre entre sections	799.99 €	799.99 €
Solde d'exécution d'inv. reporté	24 177.25 €	24 177.25 €
Recettes d'investissement	65 977.25 €	37 414.97 €
FCTVA	8 095.65 €	9 021.05 €
Excédent de fonctionnement (1068)	24 177.25 €	24 177.25 €
Emprunts	0.00 €	0.00 €
Subvention d'équipement	6 000.00 €	2 916.67 €
Virement de la section de fonctionnement	26 404.35 €	0,00 €
Opérations d'ordre entre sections	1 300.00 €	1 300.00 €

Le Président informe le comité que les investissements en matériel réalisés en 2017 comprennent l'achat d'un tracteur-tondeuse, de deux débroussailleuses et de matériels électroportatifs.

Puis le Président quitte la salle de conseil. Le comité syndical élit un président de séance de vote du compte administratif.

La vue d'ensemble du compte administratif 2017 est la suivante :

		DEPENSES	RECETTES
Réalisation de l'exercice 2017	Section de fonctionnement	414 332.77 €	472 691.44 €
	Section d'investissement	39 889.47 €	37 414.97 €
Reports de l'exercice 2016	Report en section de fonctionnement	0.00 €	24 644.58 €
	Report en section d'investissement	24 177.25 €	0.00 €
TOTAL		478 399.49 €	534 750.99 €

Restes à réaliser 2017	Section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €
	Section d'investissement	0.00 €	0.00 €

Le comité syndical après en avoir délibéré valide à l'unanimité le compte administratif 2017.

3) Affectation des résultats de l'exercice 2017

Le Président annonce que le résultat d'exécution du compte administratif 2017 fait apparaître un excédent en fonctionnement de 83 003.25 € et un déficit d'investissement de 26 651.75 €. Le tableau suivant synthétise les résultats de l'exercice.

Résultat fonctionnement (excédent)	Résultat investissement (déficit)	RAR recettes – RAR dépenses (excédent)	Affectation au 1068	Reprise des résultats en fonctionnement
83 003.25 €	26 651.75 €	0.00 €	26 651.75 €	56 351.50 €

Le Président propose de prélever sur l'excédent de fonctionnement la somme de 26 651.75 € pour l'affecter à l'article 1068. Le solde du résultat de l'exercice 2017, soit 56 351.50 €, sera repris en recette de fonctionnement au budget 2018, au compte 002.

Le comité syndical après en avoir délibéré approuve à l'unanimité l'affectation des résultats de l'exercice 2017.

4) Vote du budget primitif de l'exercice 2018

Le budget 2018 a été élaboré en tenant compte des éléments suivants :

- Embauche de 3 agents pour répondre au transfert au SIVOM de la compétence entretien des communes et pour répondre à la convention passée avec la CAGB pour l'entretien des ouvrages d'eau potable et d'assainissement
- Maintien de deux agents en contrat d'accompagnement vers l'emploi dont le coût horaire est de 9 € de l'heure.
- Achat d'un véhicule pour remplacer le camion Boxer hors service.
- Achat du terrain pour le projet d'extension du bâtiment

Le Président donne lecture du projet de budget primitif 2018.

FONCTIONNEMENT	BP + DM 2017	CA 2017	BP 2018
Dépenses de fonctionnement	494 474.35 €	414 332.77 €	710 562.10 €
Charges à caractère général	78 070.00 €	56 500.16 €	90 854.00 €
Charges de personnel	358 450.00 €	333 004.07 €	503 960.00 €
Charges d'élus et gestion courante	16 050.00 €	15 902.28 €	16 550.00 €
Charges financières (intérêts)	7 700.00 €	7 626.26 €	7 000.00 €
Charges exceptionnelles	2 500.00 €	0.00 €	5 500.00 €
Dépenses imprévues	4000.00 €	0.00 €	4 500.00 €
Opérations d'ordre entre sections	1 300.00 €	1 300.00 €	0.00 €
Virement à la section d'investissement	26 404.35 €	0,00 €	82 198.10 €
Recettes de fonctionnement	494 474.35 €	497 336.02 €	710 562.10 €
Dotations et participations	450 879.77 €	451 435.46 €	467 068.80 €
Prestations de services	2 000.00 €	652.50 €	163 241.80 €
Atténuation de charges	13 000.00 €	16 238.21 €	22 200.00 €
Produits exceptionnels	2 300.00 €	2 713.61 €	1 700.00 €
Opérations d'ordre entre sections	799.99 €	799.99 €	0,00 €
Excédent antérieur reporté	24 644.58 €	24 644.58 €	56 351.50 €

INVESTISSEMENT	BP + DM 2017	CA 2017	BP 2018
Dépenses d'investissement	65 477.24 €	64 066.72 €	122 049.85 €
Remboursement d'emprunt (capital)	26 300,00 €	26 225.92 €	21 498.10 €
Acquisition de terrains	0.00 €	0.00 €	6 000.00 €
Immobilisations corporelles (matériel)	14 200.00 €	12 863.56 €	53 500.00 €
Immobilisations en cours (bâtiments)	0.00 €	0.00 €	14 400.00 €
Opérations d'ordre entre sections	799.99 €	799.99 €	0.00 €
Solde d'exécution d'inv. reporté	24 177.25 €	24 177.25 €	26 651.75 €
Recettes d'investissement	65 977.25 €	37 414.97 €	122 049.85 €
FCTVA	8 095.65 €	9 021.05 €	7 000.00 €
Excédent de fonctionnement (1068)	24 177.25 €	24 177.25 €	26 651.75 €
Emprunts	0.00 €	0.00 €	0,00 €
Subvention d'équipement	6 000.00 €	2 916.67 €	6 200.00 €
Virement de la section de fonctionnement	26 404.35 €	0,00 €	82 198.10 €
Opérations d'ordre entre sections	1 300.00 €	1 300.00 €	0.00

Puis il présente la vue d'ensemble du budget primitif pour l'exercice 2018.

		DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	Crédits de fonctionnement	710 562.10 €	654 210.60 €
	Report exercice 2017	0.00 €	56 351.50 €
	Total	710 562.10 €	710 562.10 €
Section d'investissement	Crédits d'investissement	95 398.10 €	122 049.85 €
	Report exercice 2017	26 651.75 €	0.00 €
	Restes à réaliser 2017	0.00 €	0.00 €
	Total	122 049.85 €	122 049.85 €
TOTAL		832 611.95 €	832 611.95 €

Le Président fait procéder au vote de ce budget.

Le comité syndical après en avoir délibéré adopte à l'unanimité le budget primitif 2018.

Suite aux discussions suivant le vote du budget, le comité syndical à l'unanimité charge le Président de choisir après consultation un maître d'œuvre pour l'extension du centre administratif et technique du SIVOM.

Le Président explique que suite à cette décision, il convient de procéder à une modification du budget primitif qui vient d'être voté, comme suit :

- Compte 2158 : - 5 000 €
- Compte 2031 : + 5 000 €

Le comité syndical après en avoir délibéré autorise à l'unanimité le Président à choisir un maître d'œuvre pour l'extension du centre administratif et technique et à modifier le budget primitif 2018 comme indiqué ci-dessus.

5) Participation des communes en 2018

Le Président expose qu'en fonction des statuts du SIVOM mis à jour le 22 décembre 2017, des compétences prises par les communes et d'après les besoins des différents services pour leur fonctionnement, la répartition des frais par commune en 2018 est la suivante : (voir annexe 2)

Les titres émis pour les frais de gestion 2018 seront les suivants :

Gestion des services	2018	T1	T2	T3	T4
Abbans-Dessous	1 296 €	307,69 €	329,44 €	329,44 €	329,44 €
Abbans-Dessus	1 620 €	384,47 €	411,84 €	411,84 €	411,84 €
Beure	238 €	92,58 €	48,47 €	48,47 €	48,47 €
Boussières	8 779 €	2 608,89 €	2 056,70 €	2 056,70 €	2 056,70 €
Busy	6 017 €	1 460,19 €	1 518,94 €	1 518,94 €	1 518,94 €
Larnod	4 650 €	1 089,78 €	1 186,74 €	1 186,74 €	1 186,74 €
Rancenay	1 411 €	344,00 €	355,67 €	355,67 €	355,67 €
Thoraise	2 491 €	698,92 €	597,36 €	597,36 €	597,36 €
Torpes	4 860 €	0,00 €	1 620,00 €	1 620,00 €	1 620,00 €
Vorges	5 851 €	1 482,19 €	1 456,27 €	1 456,27 €	1 456,27 €
CAGB	9 721 €		4 860,50 €		4 860,50 €
SIVOS BUSY-VORGES	278 €		278,00 €		
Total	47 212 €	8 468,71 €	9 581,43 €	9 581,43 €	14 441,93 €

Les titres émis pour les compétences 2018 seront les suivants :

Compétences	2018	T1	T2	T3	T4
Abbans-Dessous	13 309 €	3 387,49 €	3 307,17 €	3 307,17 €	3 307,17 €
Abbans-Dessus	16 211 €	4 296,94 €	3 971,35 €	3 971,35 €	3 971,35 €
Beure	5 422 €	1 371,87 €	1 350,04 €	1 350,04 €	1 350,04 €
Boussières	91 520 €	26 501,38 €	21 672,87 €	21 672,87 €	21 672,87 €
Busy	71 996 €	19 156,49 €	17 613,17 €	17 613,17 €	17 613,17 €
Larnod	50 132 €	12 886,87 €	12 415,04 €	12 415,04 €	12 415,04 €
Rancenay	20 314 €	5 154,37 €	5 053,21 €	5 053,21 €	5 053,21 €
Thoraise	41 917 €	12 910,55 €	9 668,82 €	9 668,82 €	9 668,82 €
Torpes	49 267 €	0,00 €	16 422,33 €	16 422,33 €	16 422,33 €
Vorges	69 775 €	19 682,09 €	16 697,64 €	16 697,64 €	16 697,64 €
CAGB	96 539 €		48 269,50 €		48 269,50 €
SIVOS BUSY-VORGES	54 704 €	13 675,95 €	13 675,95 €	13 675,95 €	13 675,95 €
Total	581 106 €	119 024,00 €	170 117,10 €	121 847,60 €	170 117,10 €

Le comité syndical après en avoir délibéré autorise à l'unanimité le Président à émettre les titres de recettes correspondant.

6) Informations sur le RGPD (règlement général sur la protection des données)

Le RGPD est imposé à partir de mai 2018 à toutes les collectivités, entreprises et associations. Pour les collectivités (quelle que soit la taille), il est imposé également de nommer un délégué à la protection des données, qui doit avoir des connaissances juridiques et informatiques. La principale raison d'être du RGPD est la protection des données personnelles (dossiers du personnel, email personnels, état civil et toutes autres informations sur les habitants des communes ...). Il faut donc pouvoir protéger physiquement l'accès aux données (armoires sécurisées, alarmes ...) et informatiquement. Il faut surtout pouvoir prouver à la CNIL en cas de vol ou pertes de données que des mesures ont été mises en place et pouvoir retrouver quelles données ont été perdues pour pouvoir en informer les personnes concernées.

L'AD@T propose à ses adhérents et clients, la possibilité de lui déléguer l'obligation de mettre en place, dans chaque collectivité, un Délégué à la Protection des Données (DPD), dans le cadre de la réglementation en vigueur, service payant (au minimum de 600 à 960 € la première année puis 300 à 480 € par an en fonction de la taille de la commune, prix non connu pour les syndicats).

Le SIVOM a mis en place une sauvegarde journalière du contenu des ordinateurs du syndicat, du SIVOS et des 4 communes « compétence secrétariat de mairie » sur une « boîte noire » ignifugée, étanche, centralisée au SIVOM, et mis en place un plan de reprise d'activités (en cas de vol ou destruction du matériel informatique). Il existe aussi une sauvegarde sur le cloud. Toutes les solutions mises en place par le SIVOM respectent le RGPD. Un registre de traitement des données personnelles est en cours de réalisation. Une solution interne au SIVOM pour la nomination d'un délégué à la protection des données est à l'étude.

7) Questions diverses

Le Président propose de vendre le camion Boxer Peugeot immatriculé 6407 ZT 25 à la société BASSIGNY Poids Lourds dans le cadre d'une reprise pour l'achat d'un nouveau camion. Le prix de la vente est fixé à 2 400 € TTC.

Le comité syndical après en avoir délibéré autorise à l'unanimité le Président à vendre le camion Boxer dans les conditions énoncées et à émettre le titre de recettes correspondant.

Annexe 1 (fonctionnement)

	BP 2017	CA 2017	BP 2018
Dépenses de fonctionnement SIVOM	494 474,35 €	414 332,77 €	710 562,10 €
Charges à caractère général	78 070,00 €	56 500,16 €	90 854,00 €
<i>Achats de matériels / travaux en régie</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Eau</i>	400,00 €	229,05 €	400,00 €
<i>Electricité</i>	1 900,00 €	1 768,24 €	2 000,00 €
<i>Redevance ordures ménagères</i>	200,00 €	135,37 €	700,00 €
<i>Remboursement autres organismes</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Carburant</i>	13 100,00 €	10 969,29 €	15 100,00 €
<i>Fournitures d'entretien</i>	7 300,00 €	8 113,33 €	10 124,00 €
<i>Petit équipement</i>	3 300,00 €	1 161,71 €	3 200,00 €
<i>Fournitures de voirie</i>	500,00 €	718,27 €	1 000,00 €
<i>Vêtements de travail</i>	2 500,00 €	3 670,31 €	5 000,00 €
<i>Autres fournitures</i>	800,00 €	0,00 €	700,00 €
<i>location matériel</i>	300,00 €	0,00 €	300,00 €
<i>Fournitures administratives</i>	400,00 €	314,06 €	500,00 €
<i>photocopieur + GED</i>	2 200,00 €	2 071,93 €	3 900,00 €
<i>entretien des bâtiments</i>	400,00 €	0,00 €	400,00 €
<i>entretien matériel roulant</i>	10 500,00 €	4 516,47 €	5 500,00 €
<i>entretien autres matériels</i>	3 500,00 €	519,01 €	2 500,00 €
<i>Indemnité percepteur</i>	350,00 €	348,62 €	400,00 €
<i>maintenance</i>	0,00 €	636,39 €	1 520,00 €
<i>assurances</i>	5 320,00 €	5 160,14 €	5 500,00 €
<i>fêtes et cérémonies</i>	900,00 €	680,67 €	1 200,00 €
<i>frais de déplacement</i>	0,00 €	504,00 €	500,00 €
<i>Divers</i>	300,00 €	0,00 €	300,00 €
<i>Annonces et insertions</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>frais de mission</i>	700,00 €	54,30 €	1 000,00 €
<i>frais d'affranchissement</i>	350,00 €	0,00 €	350,00 €
<i>frais de communication</i>	1 250,00 €	907,58 €	1 250,00 €
<i>autres services extérieurs</i>	100,00 €	0,00 €	100,00 €
<i>formations</i>	2 800,00 €	826,80 €	4 450,00 €
<i>Entretien éclairage public</i>	16 000,00 €	10 590,62 €	20 000,00 €
<i>Relais Parents / Assistantes Maternelles</i>	2 700,00 €	2 604,00 €	2 700,00 €
<i>Stagiaires</i>	0,00 €	0,00 €	260,00 €

Annexe 1 (fonctionnement suite)

	BP 2017	CA 2017	BP 2018
Charges de personnel	358 450,00 €	333 004,07 €	503 960,00 €
<i>salaire brut titulaires</i>	182 800,00 €	177 354,59 €	218 300,00 €
<i>salaire brut non titulaires</i>	64 150,00 €	44 780,85 €	116 900,00 €
<i>salaire brut apprenti</i>	5 600,00 €	5 151,40 €	6 660,00 €
<i>charges patronales</i>	105 900,00 €	105 717,23 €	162 100,00 €
Elus et divers	16 050,00 €	15 902,28 €	16 550,00 €
Charges financières (intérêts)	7 700,00 €	7 626,26 €	7 000,00 €
Charges exceptionnelles	2 500,00 €	0,00 €	5 500,00 €
Dépenses imprévues de fonctionnement	4 000,00 €	0,00 €	4 500,00 €
Opérations d'ordre entre sections	1 300,00 €	1 300,00 €	0,00 €
Virement à la section d'investissement	26 404,35 €	0,00 €	82 198,10 €
	BP 2017	CA 2017	BP 2018
Recettes de fonctionnement	494 474,35 €	497 336,02 €	710 562,10 €
<i>Participation des communes</i>	450 879,77 €	451 435,46 €	475 318,80 €
<i>Prestations de services</i>	2 000,00 €	652,50 €	163 241,80 €
<i>Atténuation de charges</i>	13 000,00 €	16 238,21 €	22 200,00 €
<i>Remboursement assurances</i>	0,00 €	286,44 €	0,00 €
<i>Mandats annulés exercice antérieur</i>	350,00 €	351,66 €	0,00 €
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>	500,01 €	500,01 €	0,00 €
<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	799,99 €	799,99 €	0,00 €
<i>Produits exceptionnels</i>	2 300,00 €	2 427,17 €	1 700,00 €
<i>Remboursement communes CAE</i>	0,00 €	0,00 €	-8 250,00 €
<i>Excédent antérieur reporté</i>	24 644,58 €	24 644,58 €	56 351,50 €

Annexe 1 (investissement)

	BP 2017	CA 2017	BP 2018
Dépenses d'investissement	65 477,24 €	64 066,72 €	122 049,85 €
Remboursement d'emprunt (capital)	26 300,00 €	26 225,92 €	21 498,10 €
Acquisition terrains nus	0,00 €	0,00 €	6 000,00 €
Immobilisations corporelles	14 200,00 €	12 863,56 €	53 500,00 €
<i>Matériels et outillage</i>	<i>14 200,00 €</i>	<i>12 863,56 €</i>	<i>18 500,00 €</i>
<i>Matériel roulant</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>35 000,00 €</i>
Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	14 400,00 €
Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses imprévues de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Opération d'ordre entre sections	799,99 €	799,99 €	0,00 €
Solde d'exécution d'inv. reporté	24 177,25 €	24 177,25 €	26 651,75 €
	BP 2017	CA 2017	BP 2018
Recettes d'investissement	65 977,25 €	37 414,97 €	122 049,85 €
FCTVA	8 095,65 €	9 021,05 €	7 000,00 €
Excédent de fonctionnement (1068)	24 177,25 €	24 177,25 €	26 651,75 €
Emprunt	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Subventions d'équipement	6 000,00 €	2 916,67 €	6 200,00 €
Produit des cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Opération d'ordre entre sections	1 300,00 €	1 300,00 €	0,00 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Virement de la section de fonctionnement	26 404,35 €	0,00 €	82 198,10 €

Annexe 2 (répartition par commune)

Répartition SIVOM 2018 des coûts par commune												
	A.-Dessous	A.-Dessus	Beure	Boussières	Busy	Larnod	Rancenay	Thoraise	Torpes	Vorges	CAGB	SIVOS
Entretien général	1 296 €	1 620 €		8 425 €	4 860 €	4 536 €	648 €	1 296 €	4 860 €	4 536 €		
Entretien ouvrages AEP - ASS.											9 721 €	
Eclairage public			238 €	190 €	107 €			57 €		104 €		
Déneigement				164 €	92 €	114 €	43 €	50 €		90 €		
Secrétariat					819 €		720 €	949 €		982 €		0 €
Agents de service - ATSEM					139 €			139 €		139 €		278 €
Sous-Total Gestion	1 296 €	1 620 €	238 €	8 779 €	6 017 €	4 650 €	1 411 €	2 491 €	4 860 €	5 851 €	9 721 €	278 €
Entretien général	13 139 €	16 211 €		85 394 €	51 371 €	48 314 €	7 408 €	14 822 €	49 267 €	47 511 €		
Entretien ouvrages AEP - ASS.											96 539 €	
Eclairage public			5 422 €	4 593 €	2 020 €			1 446 €		1 595 €		
Relais Assistantes Mat.	170 €			785 €	440 €	546 €		237 €		427 €		
Déneigement				748 €	639 €	1 272 €	266 €	275 €		635 €		
Secrétariat					14 363 €		12 640 €	17 231 €		17 235 €		2 517 €
Agents de service - ATSEM					3 163 €			7 907 €		2 373 €		52 187 €
Sous-Total Compétences	13 309 €	16 211 €	5 422 €	91 520 €	71 995 €	50 132 €	20 314 €	41 917 €	49 267 €	69 775 €	96 539 €	54 704 €
TOTAL PAR COMMUNE/EPCI	14 605 €	17 831 €	5 659 €	100 298 €	78 012 €	54 782 €	21 725 €	44 408 €	54 127 €	75 626 €	106 260 €	54 982 €
Rappel 2017	14 731 €	18 617 €	5 524 €	116 796 €	83 214 €	55 399 €	21 280 €	49 254 €	1 263 €	83 710 €		
Rappel 2016	14 672 €	18 512 €	5 000 €	115 007 €	81 679 €	55 155 €	19 669 €	34 989 €	1 985 €	82 956 €		
Rappel 2015	14 767 €	18 649 €	5 973 €	111 370 €	65 933 €	55 774 €	19 733 €	35 395 €	3 391 €	84 223 €		
Rappel 2014	14 584 €	18 314 €	5 820 €	116 804 €	65 242 €	53 697 €	18 195 €	33 740 €	4 136 €	79 566 €		
Rappel 2013	14 189 €	17 539 €	5 607 €	117 100 €	60 946 €	49 538 €	16 917 €	32 446 €	3 092 €	73 487 €		